Non aux remplacements "Fillon" !
Pétition adoptée au Conseil Fédéral
de Sud Education des 8 et 9 septembre 2005

Nous, les personnels soussignés du collège / lycée ..... dénonçons les nouvelles modalités de remplacement que le décret du 26 août 2005 prétend nous imposer.

- Comme enseignants soucieux des élèves, nous refusons cette « garderie », véritable bricolage démagogique qui fait fi de toute continuité dans les enseignements et de toute relation pédagogique.

- Comme défenseurs du service public, nous refusons ce recours à des heures supplémentaires alors que des recrutements de titulaires-remplaçants sont possibles et nécessaires et créeraient des emplois.

- Comme travailleurs, nous refusons cette mesure qui participe à la mise au chômage de milliers de contractuels. Nous refusons cet allongement du temps de service, cette nouvelle intensification du temps de travail et cet accroissement de la "flexibilité".

En conséquence,
- nous ne participerons pas à l'élaboration du "protocole" de remplacement.
- nous refuserons collectivement d'assurer de tels remplacements, démagogiques et inefficaces pour les élèves, nuisibles pour les personnels et le service public.
- nous demandons le retrait définitif de ce décret.
- nous demandons la titularisation sans condition de tous les précaires, vacataires et contractuels comme l'exige Sud éducation.

Vous pouvez signer cette pétition en ligne:
http://www.sudeducation.org/article999.html

Les signatures sont à envoyer à :*Fédération SUD Education*
17, avenue de la Libération - 93200 Saint Denis

Nom	Prénom	Fonction	Signature